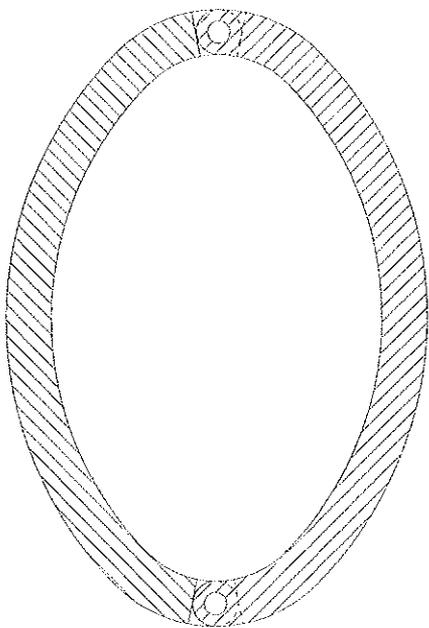


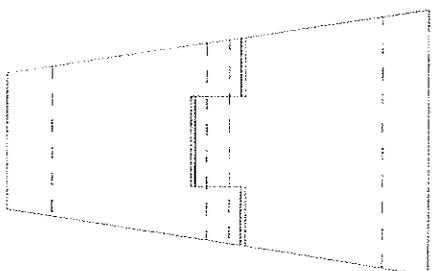
CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

A-A



A-A

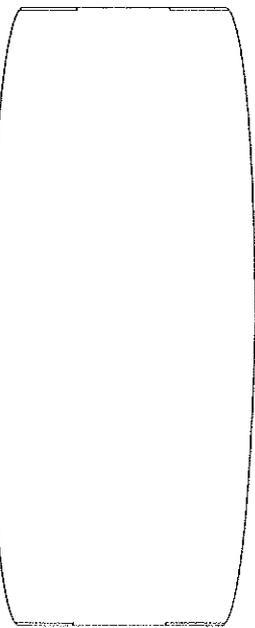


A-A

CORRIGE NE PAS DISTRIBUER

Critères de notation :

- Justesse du dessin de la vue de gauche / 6
- Justesse du dessin de la vue de dessus / 6
- Justesse du dessin de la vue en coupe / 5
- Respect des normes de construction / 2
- Qualité des tracés et propreté / 1



Page 1/1

Métropole - la Réunion - Mayotte.		Session 2007	
CORRIGÉ	Examen : CAP	Code examen	22357
	Spécialité : Art du Bijou et du Joyau	Coefficient	2
	Epreuve : UP2 – Technologie et représentation graphique	Durée	4 h
	Partie représentation graphique	Page	1/1

R 8